

N/REF : 10/03/2026 16H29 C:000033 I:00487
V/REF : devis signé
V/Email reçu le Mardi 10/03/2026 à 16H29

SELON DEVIS N° 6030006

SDC 'Alexandre Charbin'
C/O GRAND LYON HABITAT SYNDIC
2 PLACE DE FRANCFORT
CS 13754
69444 LYON CEDEX 03

V/REF.IMM. 0049
IMMEUBLE : LE CHARBIN
100 a 104, AVENUE DEBOURG
69007 LYON

Saint Priest, le 20 Mars 2026

ADRESSE : ALLEE 100 A 104 AVENUE DEBOURG LYON 69007
- GARAGE N°36: DJENADI/GHEMMOUR, 06 84 71 26 85 - GARAGE N°37: LAID, 06 37 64 63 02

Motif de la demande : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6030006 DU 10/03/2026
D UN MONTANT DE 5503,24 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme A. DECHAUX-BLANC

TRAVAUX REALISES LE 16/03/2026 ET 17/03/2026 :
PRESTATION HORS CHAUFFAGISTE
REPARATION DE LA FUITE SUR LE RESEAU DE CHAUFFAGE
REPLACEMENT D'UNE PORTION DE TUBE ACIER DN90 SUR 2,5 METRES ET
RACCORDEMENT PAR SOUDURE EN POSITION ENTRE LE GARAGE 36 ET 37
REMISE EN EAU PAR LE CHAUFFAGISTE ET CONTROLE ETANCHEITE
MISE EN PLACE DE TARKOGEL ET ISOLANT
FERMETURE DE CANIVEAU DANS LE GARAGE 36 ET ETANCHEITE AU CIMENT
POSE D'UNE PLAQUE ACIER DANS LE GARAGE 37 AFIN DE LAISSER LIBRE L'ACCES
AU CANIVEAU (FACTURATION EN SUS)

COMMENTAIRES : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 19/03/26 a 21H15 a.dechaux-blanc@grandlyonha
MP LCOMPTER Email envoyé le 19/03/26 a 21H15 Mme HG GIBIER
MP TT EMAIL EN CC LE 10/03/26 A 11H41 A.DECHAUX-BLANC@GRANDLYONHA
MP TT EMAIL ENVOYÉ LE 10/03/26 A 11H41 MME HG GIBIER

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	5503,24	5503,24



La gestion complète de
tous vos circuits d'eau

- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DÉBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 6030058

Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Toile à chaud acier	273,80	273,80
TOTAL H.T.			5777,04
T.V.A. a 10,00%			577,70
TOTAL T.T.C.En EURO			6354,74

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN